

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 95 (1986)
Heft: 8

Artikel: Pas celle que vous croyez
Autor: Pascalis, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682312>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

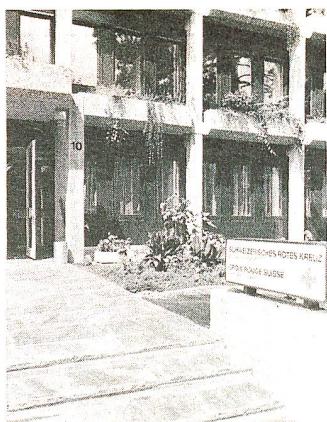
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse à Berne...

Jean Pascalis¹

On s'imagine parfois à l'étranger que la Croix-Rouge suisse – la société nationale du pays de Dunant d'où est partie l'idée même de la Croix-Rouge – devrait être exemplaire pour toutes les autres Sociétés nationales. Qu'en se détrompe car il n'en est rien et je dirais même que ce serait triste qu'il en soit ainsi puisque toute société nationale se doit d'être adaptée au milieu, aux besoins, aux circonstances et aux possibilités du pays où elle est appelée à déployer ses activités. Et la variété des milieux, des besoins, des circonstances et possibilités à travers le monde n'est plus à démontrer.

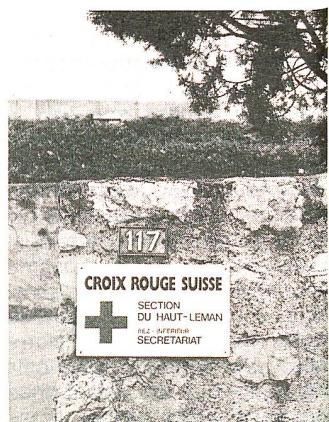
D'autre part, présenter les activités de la Croix-Rouge suisse n'est pas si simple qu'on pourrait l'imaginer tant ses activités sont extraordinairement diverses, en perpétuelle mutation et à l'image d'un pays très cloisonné. Telle activité naît régionalement. Telle autre disparaît ou s'adapte à de nouveaux impératifs.

De ses activités originelles (1866) d'auxiliaire du Service sanitaire de l'armée, la Croix-Rouge suisse a conservé une tâche importante mais difficile qui lui est assignée par la loi: recruter, préparer et mettre à la disposition du Service sanitaire de l'armée tout le personnel féminin (infirmières, laborantines, techniciennes en radiologie, auxiliaires de santé, etc.) dont il a besoin pour faire fonctionner ses hôpitaux militaires. Autre mandat de même

A la découverte de la société hôte de la conférence

Pas celle que vous croyez

Exemplaire, la Croix-Rouge suisse? Pas du tout. La société nationale du pays de Dunant a dû s'adapter aux réalités complexes de la Suisse. Sans pour autant sacrifier ses principes. En quelques pages, le portrait de la société-hôte de la XXV^e conférence.



...et le siège de l'une des 69 sections régionales.

origine mais ultérieur (1939): fournir à l'armée tous les produits sanguins dont elle a besoin. Mais cette tâche a vite évolué et la Croix-Rouge suisse est aujourd'hui également responsable de l'approvisionnement quasi total des hôpitaux civils en produits sanguins. Elle gère en fait un véritable institut national qui fabrique de nombreux produits dérivés du sang et s'adonne à la recherche fondamentale dans ce domaine.

Bien qu'ayant l'insigne chance de n'avoir pas connu de conflit armé sur son territoire depuis les campagnes napoléoniennes, notre pays a dû se préoccuper du sort des innombrables victimes des guerres qui n'ont cessé d'endeuiller les pays voisins. La Croix-Rouge suisse a chaque fois été très fortement sollicitée: internés, grands blessés, enfants, réfugiés, etc. Aujourd'hui, c'est encore de demandeurs d'asile provenant de tous azimuts dont il faut s'occuper avant que les autorités fédérales statuent sur leur sort et qu'ils soient reconnus comme réfugiés. Il faut alors non seulement participer à leur premier hébergement mais ensuite participer à leur lente et difficile intégration.

La nature fédérative de notre Confédération implique que certaines tâches sont de la compétence des Etats fédérés (les cantons) et non de celle de la Confédération. C'est ainsi que des domaines tels que la police, l'enseignement et la santé sont strictement du ressort des cantons. Par exemple, contrairement à ce que l'on trouve dans tous les autres pays, la Suisse n'a

pas de Ministère de la santé ce qui a eu pour conséquence qu'une institution privée telle que la Croix-Rouge suisse s'est vu confier par les 26 cantons la tâche très importante consistant à réglementer et à surveiller la formation de toute une série de professions de la santé (infirmières, laborantines, diététiciennes, sages-femmes, etc.) dans 119 établissements. Cette fonction normative et de contrôle donne à la Croix-Rouge suisse une autorité exceptionnelle mais qui n'est toutefois pas sans danger. Les cantons qui lui fournissent la majeure partie des moyens financiers nécessaires à l'accomplissement du mandat, pourraient avoir tendance à peser de leur autorité sur notre institution. Il faut

cependant bien reconnaître que, jusqu'à ce jour, la Croix-Rouge a toujours pu agir dans l'absolu respect de ses principes fondamentaux. D'ailleurs, si les cantons ont choisi de confier cette tâche à la Croix-Rouge plutôt qu'à un organisme gouvernemental, c'est bien parce qu'ils y voient un avantage, souplesse et économie. Dans ce même domaine de la santé et du personnel soignant, la Croix-Rouge suisse a été entraînée à développer d'autres activités correspondant aux besoins actuels: former les cadres infirmiers supérieurs, promouvoir les professions de la santé auprès des jeunes afin de pallier les tendances à la pénurie, développer les soins à domicile, former du personnel vo-



Le prélèvement de sang et la fabrication des produits sanguins dérivés: une des tâches primordiales du Laboratoire central de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse et des ... centres régionaux. La recherche complète également pour une part importante dans les activités du Laboratoire central.
Photo Michel Bührer

¹ Secrétaire-général adjoint de la Croix-Rouge suisse.



La Suisse, pays d'accueil des réfugiés par tradition. La Croix-Rouge suisse est chargée, avec d'autres organisations d'entraide, de leur accueil et de leur assistance. Les problèmes d'intégration sont parfois difficiles.
Photo Liliane de Toledo/Ligue

lontaire («auxiliaire de santé Croix-Rouge»).

Et puis, il y a tout un domaine d'activité qui ne cesse de se développer: l'aide et les soins aux personnes âgées ou handicapées, dont la solitude, pour ne pas parler d'abandon, est trop souvent à l'origine d'une souffrance parfois dramatique. Cette situation est une des conséquences de l'éclatement toujours plus prononcé des structures familiales.

les, de l'urbanisation inhumaine et du vieillissement de notre population. Souvent, ce que nos grand-mères savaient faire quand arrivait un nouveau-né, ou à l'éclosion d'une maladie ou encore à l'approche de la mort d'un membre de la famille, nous ne le savons plus et c'est ainsi que la Croix-Rouge s'est vue contrainte d'organiser de plus en plus de cours de soins pour la population afin que chacun sache se débrouiller avec les moyens du bord.

On s'étonne souvent que la Croix-Rouge suisse ne s'occupe pas de secourisme à l'instar de la plupart des autres Sociétés nationales de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge.

Mais c'est que, là encore, des circonstances propres à notre pays ont voulu que les fondateurs de la Croix-Rouge suisse créent parallèlement une autre institution s'occupant uniquement de secourisme pour les besoins de la vie courante. Aujourd'hui nous avons un certain nombre d'organisations autonomes mais rattachées à la Croix-Rouge et autorisées d'ailleurs à utiliser l'emblème de la Croix-Rouge. Ce sont nos membres corporatifs (Alliance suisse des Samaritains, Société suisse de sauvetage, Garde aérienne suisse de sauvetage, etc.) qui, avec les 69 sections régionales de la Croix-Rouge suisse, sont les membres actifs de notre institution. Mais la Croix-Rouge suisse a tout de même un rôle de coordinateur dans ce domaine par le truchement d'un collège de médecins représentant la plupart des milieux s'occupant de secourisme (pompiers, armée, police, TCS, sociétés de sauvetage, etc.) et concourant peu à peu à normaliser les techniques et les matériels de secourisme.

Mais, ce ne sont pas là les seules tâches de notre Croix-Rouge nationale. Comme toutes les autres de par le monde, elle s'efforce de répondre aux appels au secours les plus urgents venant tant de l'intérieur que de l'extérieur du pays. La Suisse se doit de manifester une solidarité d'autant plus importante à l'égard du reste du monde que son économie est très privilégiée. Notre engagement dans les opérations de secours et d'aide au développement des sociétés soeurs est de ce fait parmi nos priorités. Cependant, l'esprit de solidarité n'étant pas forcément toujours dans la nature même de l'homme, nous nous devons de développer ce sentiment dès l'enfance. C'est là la tâche de la Croix-Rouge Jeunesse: faire participer les jeunes à des activités d'entraide. Les mettre «dans le bain» des souffrances humaines et leur enseigner les gestes, les attitudes qui soulagent, leur faire découvrir la nécessité et les joies de la solidarité à l'égard de ceux qui, trop souvent, sont refoulés de notre environnement.

LA CROIX-ROUGE SUISSE EN CHIFFRES

Nombre de membres: 82 000

Nombre de sections régionales: 69

Donateurs réguliers: 650 000

Écoles pour les professions soignantes reconnues: 119

Cours de santé à la population: 17 636

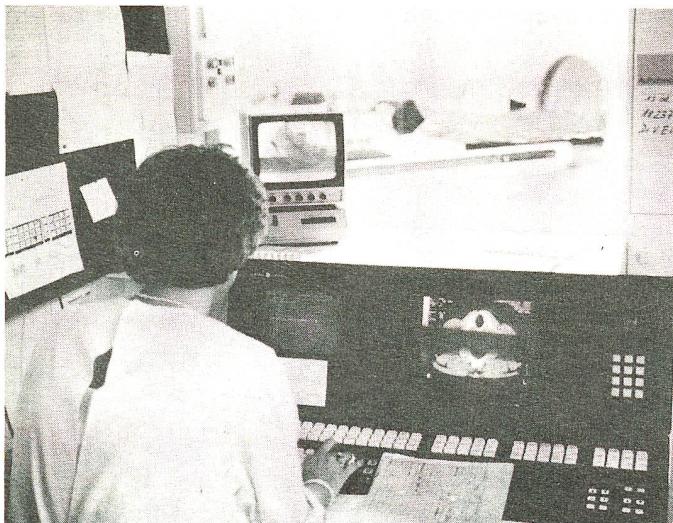
Bénévoles: 7068

Réfugiés: 3167

49% du budget consacrés aux opérations de secours et aux programmes de développement à l'étranger

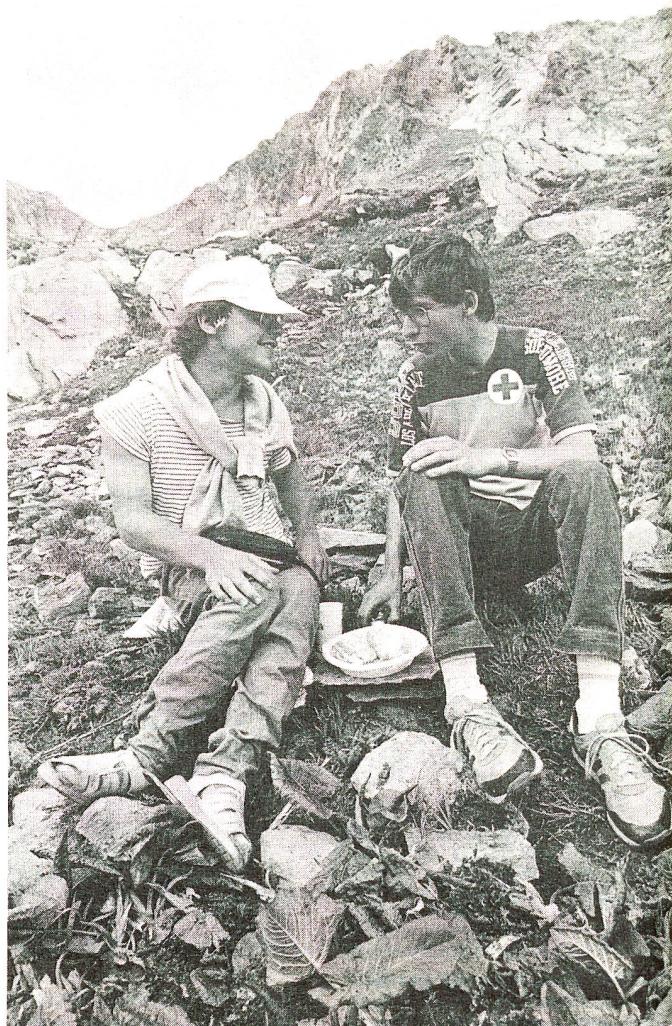
Frais administratifs: 12%

HELVÉTIE



La Croix-Rouge suisse, auxiliaire des pouvoirs publics. De nombreuses formations dans les domaines des professions soignantes (ici les assistant(e)s techniques en radiologie médicale), sont réglementées par la Croix-Rouge suisse, sur mandat des cantons. Un domaine où la sophistication des méthodes est de plus en plus poussée. Photo CBA Christen et Binkert Audiovision

La population de la Suisse vieillit. L'aide aux personnes âgées ne cesse de prendre de l'importance. La solitude est souvent le problème le plus aigu. Photo Erling Mandelman



Eveiller dans la jeunesse le sentiment de solidarité. Un camp de l'amitié de la Croix-Rouge Jeunesse, réunissant handicapés et jeunes moniteurs valides. Photo Liliane de Toldedo/Ligue

ment, personnes âgées, handicapés, marginaux, réfugiés et autres solitaires.

C'est à Berne et non à Genève, comme on se l'imagine trop souvent, que se trouve le siège de la Croix-Rouge suisse (Secrétariat central, Centrale de matériel, Laboratoire central). Genève n'héberge que les organisations internationales: le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. La Croix-Rouge suisse est l'un des 137 membres de cette dernière.

Cependant, ce n'est pas qu'à Berne qu'il faut rechercher la Croix-Rouge en action. C'est tout autant, si ce n'est plus encore, au sein des 69 sections régionales que se concrétisent la plupart des activités en faveur de notre population. En effet, l'administration centrale avec son person-

nel spécialisé et rémunéré ne doit pas faire oublier les milliers de volontaires actifs qui constituent le véritable capital de notre Croix-Rouge nationale. C'est eux, essentiellement, qui personnalisent la Croix-Rouge auprès de ceux qui ont besoin d'être aidés et confortés et qui leur apportent ce «supplément de cœur et de sympathie» dont parlait l'ancien conseiller fédéral G.-A. Chevallaz lors de l'inauguration de l'un de nos cars pour handicapés. □